

Réclamer la CNUCED pour Soutenir la Transformation Structurelle Economique de l'Afrique

Un appel de la société civile africaine à l'endroit des gouvernements
dans le cadre de la 14^e Session de la CNUCED ¹

Juin 2016

Les gouvernements qui participeront à la 14^e Session de la CNUCED doivent se montrer à la hauteur du défi fondamental du développement équitable en Afrique et pour l'Afrique au sein de l'ordre mondial. Ce forum intergouvernemental qui se tiendra à Nairobi en juillet 2016 doit clairement lancer un appel pour que les institutions économiques internationales soutiennent les initiatives des populations et gouvernements africains en vue de la transformation structurelle économique de l'Afrique.

L'économie politique mondiale traverse des moments difficiles. Les ramifications de la crise économique et financière mondiale de 2008, la pire dans la période d'après-guerre, continuent de hanter le monde. La performance économique demeure faible dans toutes les régions et réduit davantage la capacité des gouvernements à répondre aux besoins de la vaste et croissante majorité des populations pauvres et vulnérables. Les inégalités monumentales entre et au sein des nations, émanant des types mêmes d'activités économiques qui sont à l'origine de la crise, se sont amplifiées suite aux mesures inéquitables adoptées par de nombreux gouvernements pour remédier à la crise. A cette crise s'ajoute le changement climatique engendré par les systèmes de production dans le monde et les modes de consommation qui menacent la survie même de l'humanité. A ce niveau également, ce sont les sociétés pauvres et vulnérables – les moins responsables du changement climatique et les moins capables de s'y adapter – qui subissent les pires effets du changement climatique.

Ces défis internationaux mettent en évidence la dynamique au centre du système économique international et de l'ordre mondial et les régimes politiques dont ils constituent le fondement. Ils font également ressortir les contraintes au développement équitable à travers le monde. En Afrique, ils ont dévoilé la nature limitée et les fondements instables des progrès économiques récents fondés dans une large mesure sur la flambée des prix et de la demande des produits de base d'exportation et l'optimisme connexe de « l'Afrique en émergence ».

Les trois décennies de politique néolibérale ont permis de renforcer les structures que les économies africaines ont héritées du colonialisme: la dépendance de l'exportation d'un panier restreint des produits de base à peine transformés, avec très peu ou sans capacité industrielle et la stagnation de l'économie rurale. Les économies africaines demeurent en conséquence vulnérables aux chocs exogènes alors que sur le plan interne, l'effondrement effréné de l'économie rurale continue de porter l'urbanisation à des niveaux qui dépassent l'expansion des opportunités économiques et /ou des investissements dans les infrastructures sociales et économiques.

Pour la majorité des populations, en particulier les groupes marginalisés, cette situation implique le chômage, les moyens de subsistance précaires et dégradés et des opportunités réduites d'épanouissement personnel. Au même moment, les richesses colossales s'accumulent aux mains d'un groupe restreint d'élites nationales et

¹ Réalisé par by Third World Network-Africa, Tax Justice Network-Africa, Regions Refocus, Southern and Eastern Africa Trade Information and Negotiations Institute (SEATINI), le Réseau de développement et de communication des femmes africaines (FEMNET), Economic Justice Network of the Fellowship of Christian Councils in Southern Africa (FOCCISA) et la Coalition des OSC sur la Banque Africaine de Développement.

Pour souscrire à cette déclaration veuillez cliquer ici: <http://bit.ly/UNCTAD14AfricanCSOCall>

d'entreprises multinationales qui ensemble dominent les processus politiques et contrôlent les ressources économiques. Ces manifestations extrêmes d'inégalité ont aggravé les injustices et les inégalités, en matière de genre, de race, d'âge, de groupes ethniques et d'autres raisons, mis à mal les liens de solidarité sociale au sein et entre les pays et ont porté les tensions alimentées par les conflits au premier plan des interactions sociales.

Face à ces évolutions et en réponse aux préoccupations grandissantes parmi les populations, les gouvernements africains ont lancé avec un sens d'urgence des initiatives collectives en vue de la transformation structurelle économique de leur pays et le leur continent. Ces initiatives ont porté sur des investissements accrus dans l'agriculture et l'économie rurale, la transformation interne des produits d'exportation, la reconstruction de l'industrie manufacturière, le développement des secteurs industriels et des services, l'amélioration des capacités productives internes dans l'ensemble. Ces moteurs de la transformation structurelle économique sont nécessaires pour créer des emplois décents, augmenter les revenus et d'autres moyens de subsistance, améliorer les conditions de vie, reconnaître, réduire et redistribuer la charge du travail non rémunéré des soins portée par les femmes et surmonter la pauvreté en Afrique.

Les gouvernements africains ont formulé des visions à long terme pour renforcer les pré-requis de la transformation structurelle, à savoir: l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et cadres transversaux d'ordre continental, comme le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA); la Vision Minière Africaine (VM), la décision d'accélérer la création de la Zone de Libre Echange Continental (ZLEC) et le Rapport du Panel de Haut Niveau sur les Flux Financiers Illicites de l'Afrique (adopté par les Chefs d'Etat).

Il est possible de renforcer ses initiatives et cadres politiques et d'améliorer leur cohérence interne et leur alignement les uns sur les autres. Par-dessus tout, les conditions externes nécessaires pour leur mise en œuvre peuvent être améliorées en assurant que les engagements pris par les gouvernements africains dans le cadre des accords internationaux sont en cohérence avec les impératifs de ces mesures et que les gouvernements africains maintiennent l'espace de politique nécessaire pour leur réalisation.

Pourquoi la CNUCED est-elle importante pour la transformation structurelle économique de l'Afrique

La CNUCED fournit un cadre institutionnel très important et un forum exceptionnel pour faire face aux défis de développement équitable grâce à sa constitution et orientation, sa riche histoire d'interventions politiques au profit de l'Afrique et d'autres pays en développement et la pertinence incontestable des questions pour lesquelles elle a été fondée.

La vision fondatrice de l'organisation est aussi importante aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 50 ans lorsqu'elle été créée comme une plateforme d'action et de réflexions sur un éventail de questions de développement formulées clairement autour des défis et perspectives des nations vulnérables et marginalisées qui sont majoritaires dans le système international.

Le défis de développement spécifiques que la CNUCED a essayé de relever persistent encore et sont devenus dans le cas de l'Afrique plus aigus. Il s'agit des défis que posent les déséquilibres structurels dans l'ordre mondial caractérisé d'un côté par une concentration des économies très industrialisées et de l'autre par une masse d'économies tributaires de l'exportation des produits de base qui répond aux besoins des économies industrielles. Cette structure assure une immense prospérité pour certains pays tout en créant la pauvreté et entravant ainsi le bien-être de la grande majorité des populations dans le monde en développement.

Ce qui est particulièrement valide pour l'Afrique, c'est l'agenda qui constitue l'essence des travaux de la CNUCED: promouvoir l'industrialisation des pays émergents du colonialisme et remédier ainsi aux structures économiques tributaires de l'exportation des produits de base; et assurer un traitement et des obligations différentes pour les types d'économie différents sur le plan structurel.

Par dessus tout, les valeurs, les ententes, les principes, les perspectives accumulés grâce aux initiatives de la CNUCED s'étalant sur une période de 50 ans doivent constituer le point de départ à partir duquel le travail

de la CNUCED doit évoluer dans les années à venir afin de permettre à l'organisation d'aider les pays africains et d'autres pays en développement à faire face aux défis actuels.

Paradoxalement, les pays industrialisés cherchent toutefois à imposer un agenda contraire pour l'avenir de la CNUCED comme le démontrent les positions qu'ils ont adoptées lors des négociations en prévision de la 14^e Session de la CNUCED qui déterminera le mandat de travail pour les quatre prochaines années. Ces pays continuent de réduire la capacité de la CNUCED à développer des perspectives politiques indépendantes et vitales. S'ils y parviennent, la CNUCED sera lésée dans son rôle qui est d'apporter des mesures correctives et l'équilibre tant recherchée face au refrain de positions qui provient des acteurs dominants comme la Banque mondiale, le FMI, l'OMC et l'OCDE et autres.

La CNUCED finira par devenir une réflexion infime de ces cadres et politiques dominants et sa tâche sera réduite à aider les pays en développement africains et d'autres régions du monde à mettre en œuvre et à s'adapter à ce paradigme dominant comme ils le peuvent. La mission fondatrice et le rôle de la CNUCED seront réduits au silence à un moment où ils sont particulièrement nécessaires dans les affaires mondiales.

Les économies et les populations africaines qui ont subi les pires résultats de ce dogme et ses prescriptions politiques ne peuvent pas demeurer indifférentes aux contestations au titre du programme de travail et à la position de la CNUCED dans la gouvernance économique mondiale.

Lors la 14^e Session de la CNUCED qui se tiendra sur le sol africain, les pays africains et d'autres pays en développement doivent soutenir l'adoption d'un mandat de travail qui vise à:

- Mettre à la disposition de la CNUCED l'espace et les moyens nécessaires pour **formuler les exigences politiques de la transformation structurelle économique de l'Afrique** et œuvrer en faveur de leur réalisation;
- Prendre en compte les éléments de **l'agenda évoluant du commerce et du développement** qui ont des effets sur les positions et les fortunes des pays africains dans leur tentative de répondre aux défis de ce paysage; et
- Remédier **aux difficultés spécifiques que rencontrent les pays africains** en essayant de relever leurs défis en manière de développement.

La CNUCED doit aider les pays africain à:

- Trouver une solution aux effets négatifs des déséquilibres **du régime commercial international**, y compris les accords de l'OMC, les Accords de Partenariat Economique, les Accords Bilatéraux et Internationaux d'Investissement, et la protection de l'espace pour des initiatives politiques contre d'autres empiètements;
- Adopter **des politiques budgétaires, financières et d'autres politiques pertinentes** afin d'arrêter le transfert net des capitaux hors de leurs économies et éviter la fuite d'autres ressources économiques et de retenir les ressources d'investissement générées dans leurs économies aux fins d'investissement dans l'économie interne;
- Adopter des politiques pour l'accès aux **technologies** (à travers l'adoption, la diffusion et le transfert) en vue de soutenir le développement des capacités productives et des entreprises locales et de répondre aux besoins de développement durable; et
- Adopter des politiques commerciales et de développement **sensibles au genre** qui sont favorables au **développement équitable et fondé sur les droits**. Les travaux de la CNUCED à cet effet doivent être poursuivis et même renforcés.

De surcroît, il est important que tous les pays africains **réimaginent la CNUCED au-delà de leurs attentes étroites** d'assistance technique et de renforcement des capacités et **réclamer le rôle de la CNUCED** qui est d'orienter les cadres politiques mondiales qui sont favorables aux impératifs de développement.